

Les Douze Tribus qui inquiètent Toulouse

ENQUÊTE Plusieurs fois épinglée par la justice pour des violences sur mineurs, la communauté va ouvrir un restaurant

Envoyé spécial
Toulouse (Haute-Garonne)

Chaque dimanche à Toulouse, le marché Saint-Aubin attire les familles bobos. Un producteur local y propose plusieurs sortes de pains, des viennoiseries et des boîtes de maté. Une poignée de femmes, clones vestimentaires, assure le service, tandis que des flyers rattachés vers la boutique Au cœur du grain, située à 100 mètres de là. Un magasin « bio et naturel » à la décoration surannée. Ses propriétaires appartiennent à la communauté des Douze Tribus (ou Tabitha's Place), fondée dans les années 1970 aux États-Unis et installée depuis 1983 à Sus (Pyrénées-Atlantiques). « Quand on les a vus arriver dans le quartier, on les appelait les "amish", confie un vendeur. On voyait bien qu'ils étaient à part, ne serait-ce que parce qu'ils ferment le vendredi après-midi et le samedi. » Pour autant, ils versent rubis sur l'ongle leur cotisation à l'amicale des commerçants.

En mai, Info Sectes Midi-Pyrénées, une association liée au Centre contre les manipulations mentales (CCMM), a alerté du danger couru par les enfants de cette organisation. Elle s'appuie sur une décision rendue par la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) : en mars, cette dernière a conforté l'action des autorités allemandes qui, dans une même communauté d'Outre-Rhin, avaient placé une quarantaine d'enfants victimes de violences dans des familles d'accueil. En juin 2015, Jean-Christophe Muller, à l'époque procureur de la République de Pau, avait mené une opération à Sus : quatre mineurs avaient été retirés.

La Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) ne découvre pas le problème. « Nous savons que cette communauté est celle qui comporte le plus grand



Ce magasin appartient au groupe controversé. CHRISTIAN BELLAVIA POUR LE JDD

nombre d'enfants en France, dit Serge Blisko, son président. Mais combien sont-ils exactement ? Ces gens-là déclarent de moins en moins les naissances, ils restent en dehors du système vaccinal et se moquent des allocations familiales. Ils peuvent rapidement les déplacer d'une communauté à une autre, d'un pays à un autre. Au niveau scolaire, les droits des enfants doivent aussi être respectés. Or, par le passé, peu d'entre eux étaient alphabétisés et ils parlaient plutôt l'anglais. » En 1997,

un bébé de 19 mois était mort à Sus, par manque de soins. Ses parents avaient été condamnés à douze ans de réclusion criminelle. Selon nos informations, le père, Michel Ginhoux, serait souvent de passage à Toulouse.

« Notre vocation première, c'est la prévention et l'accueil des victimes, précise Simone Risch, présidente d'Info Sectes Midi-Pyrénées. Or il est extrêmement difficile pour les anciens adeptes de témoigner. Ils éprouvent la culpabilité de s'être

laissé piéger par une organisation, plus encore lorsqu'ils l'ont imposée à leurs enfants. »

Le commerce leur permet de prospérer. Dans le quartier Saint-Cyprien, la communauté va reprendre un restaurant en liquidation judiciaire. L'établissement, fort d'une cinquantaine de couverts et d'une terrasse, proposera des plats bio ou vegans. Le service de l'urbanisme a délivré un permis de construire sans sourciller à la SCI Le Mail, immatriculée dans l'Indre. Lancé

« Ce groupe est celui qui comporte le plus grand nombre d'enfants en France »

Serge Blisko (Miviludes)

à l'été 2017, le chantier de rénovation est toujours en cours, retardé par l'apparition de fissures dans les appartements voisins.

Les Douze Tribus projetaient aussi d'acheter un hôtel pour y installer une partie de leurs membres. La communauté a dû renoncer après que celui-ci a été squatté puis emmuré. Sa volonté d'acquérir un pied-à-terre dans la Ville rose ne fait aucun doute. Le gérant du futur restaurant apparaît parmi les anciens dirigeants de la société Cappe, basée à Sus, et dont l'activité est le « commerce de détail alimentaire sur événements et marchés ». Via la SARL Le Petit Gersois, la communauté a aussi obtenu la certification Ecocert pour vendre des barres énergétiques, pains, viennoiseries et pâtisseries labellisés bio. Ce certificat est valable jusqu'au 31 mars 2019. Selon Marc Tschiggfrey, directeur de cabinet du préfet, « des signalements ont été réalisés auprès des services de la Miviludes et des autorités judiciaires ». ●

PHILIPPE KALLENBRUNN